

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

L'agent de service de sécurité incendie et assistance aux personnes a la charge d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie au sein des Établissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier de la sécurité publique, du management de sécurité privée et de sécurité & surveillance privées.
- ▶ **Suite de parcours possible** : SSIAP 2 et SSIAP 3
- ▶ **Équivalences** : aucune
- ▶ **Passerelles** : aucune

Prérequis

Conditions d'âge	Être majeur
Diplômes obligatoires	Non
Conditions spécifiques	Niveau B1 Français
Visite médicale	<input checked="" type="checkbox"/>
Casier judiciaire	Non concerné

MODALITÉS D'ORGANISATION

Lieu(x)	Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
	Dates :	Heure :	Date :	Heure :
MARSEILLE	Matinées Portes Ouvertes tous les mardis matin, sans inscription	09h00	Nous consulter	Nous consulter
NIMES	Entretiens Individuels sur rendez-vous	Rendez-vous	Dates Formation Initiale : Nous consulter	Heure : Nous consulter

| **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours

| **Durée totale** : 2 semaines

| **Rythme hebdomadaire** : En continu

| **Formation en milieu professionnel** : Non concerné

| **Entrées/Sorties permanentes**

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Poste central de sécurité, Système Sécurité Incendie, chemin de rondes de 100m, zone « feu » avec air d'essais feux, bac à feu écologique à eau et à CO2, extincteurs, générateurs de fumée, matériels SST et système de vidéosurveillance Salles informatiques
- Imprimantes / scanner mises à disposition des apprenants
- Casques audio Vidéoprojecteurs avec écrans de projection
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne
- Quizz box pour les tests interactifs avec boitiers de vote et le vote en ligne avec smartphone, tablette, PC.

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2023 : 70/81 soit 91 %

Note de satisfaction apprenants en 2023 : 5,5/6 soit 92 %.

Nombre de stagiaires formés en 2023 : 81

Lieu(x) de formation

Marseille – 04 91 07 75 20 | securite@acpm.eu

Nîmes – 04 66 36 10 78 | nimes@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : Nous consulter.

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

COMPÉTENCES #1 – Assurer en tant qu'agent de sécurité les activités de prévention d'un service de sécurité incendie

Module #1 - Le feu	6 h	
Module #2 – Sécurité incendie : classement ERP- moyens de secours	17 h	
Module #3 – Installations techniques- SSI -RIA	9 h	
Total	32 heures	470 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #2 – Intervenir de façon adaptée pour assurer la sécurité des personnes et des biens

Module #4 – Rôle et missions d'un agent de sécurité incendie	18 h	
Module #5 - Visites applicatives ERP et IGH	17 h	
Total	35 heures	515 €

> Attestation de compétences

Evaluation

Examen	7 h	
	7 heures	103 €

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du certificat SSIAP 1, sous conditions de validation, par le Bataillon des Marins Pompiers de Nîmes

Total de la formation 74 heures 1088 € TTC

Total en Intra Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par le Pôle Emploi | Région SUD | Région OCCITANIE sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

